



[www.legirouard.fr](http://www.legirouard.fr)

**Chères Girouardaises et Chers Girouardais,**

L'année 2023 fut marquée par de nombreuses catastrophes naturelles qui nous ont amenés à nous questionner sur le rôle que l'homme occupe sur cette planète. Les séismes du Maroc, de l'Afghanistan, de la Turquie ou encore de la Syrie ont causé la mort de milliers de personnes et occasionné des dégâts matériels considérables. Notre territoire a été traversé par des tempêtes automnales et hivernales causant nombre d'inondations. Les chaleurs tardives jusqu'au mois d'octobre nous interrogent sur les actions humaines.

Nos décisions collectives et individuelles ont une répercussion sur nos sociétés, sur nos vies. Chacun doit prendre le recul nécessaire lui permettant de mesurer son impact sur notre environnement.

Vivre au Girouard est une vraie chance. Nous bénéficions d'une qualité de vie indéniable et enviée par beaucoup.

L'objectif de l'équipe municipale est de préserver cette ruralité nous offrant des espaces essentiels de respirations à notre bien-être. Nous devons permettre l'installation de nouveaux services absents au sein de notre collectivité tout en permettant le développement harmonieux de notre commune. C'est pourquoi notre action se concentre autour de 3 axes principaux :

- Permettre aux Girouardais de rester sur la commune et accueillir de nouveaux résidents. La création d'un nouveau quartier se déroulera en plusieurs phases : début 2024, proposer des parcelles libres de constructeurs, aménager un secteur mixte constitué de logements sociaux proches de la Mairie, et enfin permettre l'acquisition de parcelles constructibles.
- Réhabiliter deux quartiers : les lotissements des Clares et des Vignes. Nous avons décidé de commencer par les travaux du lotissement des Clares. Ce quartier aujourd'hui, a retrouvé une seconde jeunesse. Les cheminements piétons sont sécurisés, les places de stationnement matérialisées et les barrières végétales accompagnées d'arbres de plus hauts jets vont permettre de retrouver un quartier agréable au cœur du centre bourg. Les travaux du lotissement des Vignes débuteront en 2025 après une mise en sécurité routière de la rue des Forgerons et de la rue de la Vigne. Il nous semble plus opportun d'attendre la fin des constructions du lotissement du Clos des Vignes avant d'entamer des travaux d'embellissement de la rue de la Vigne.
- Créer de nouveaux services pour nos habitants : nous avons souhaité mener une réflexion en concertation avec la population. C'est pourquoi les ateliers de concertation ont eu lieu autour du bâtiment place Saint Gèneux. Nous avons donc décidé ensemble de faire un appel à projets. À l'heure de cet éditorial, quatre entrepreneurs nous ont répondu. Notre décision sera prise prochainement quant au projet retenu ; l'objectif étant de proposer des services à la population Girouardaise. Notamment la création d'un traiteur ou d'un restaurant, et surtout un lieu de convivialité si cher à nos habitants. En parallèle, nous avons souhaité offrir un service de proximité complémentaire. Nous nous sommes rapprochés d'une société qui aujourd'hui a fait ses preuves : API. Il s'agit de l'installation d'une supérette libre-service, toujours ouverte, avec 700 produits du quotidien à prix supermarché. Elle sera localisée sur le parking à proximité de la mairie.

Merci à l'ensemble de nos associations, de nos bénévoles, des élus et des agents qui font vivre notre commune.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2024 espérant que chaque projet envisagé puisse aboutir.

*Bien cordialement .*

**Le Maire, Sandrine DECROCK**



# Sommaire

02 |  ÉDITO

03 |  ZOOM SUR...

06 |  COMMUNICATION

07 |  ÉTAT CIVIL

08 |  INFORMATIONS CCPA

09 |  ENFANCE - JEUNESSE

13 |  VIE CULTURELLE

14 |  SOLIDARITÉ

18 |  ASSOCIATIONS

22 |  PAROISSE

23 |  RENDEZ-VOUS

24 |  INFOS PRATIQUES



## Zoom SUR...

### VOIRIE ET SENTIERS

Concernant l'entretien de la voirie sous compétence de la CCPA, un relevé de l'état des routes a été fait sur l'ensemble du territoire. Celui-ci a permis un classement des voies et l'élaboration d'un programme tri annuel.



Pour l'année 2023, c'est la route de l'Aumondrie à la Belle Eugénie qui a été reprise suite aux imperfections constatées lors du programme voirie de 2022.

La Commission voirie et sentiers a poursuivi son programme annuel d'entretien :

- réalisation du curage de fossés entre la Gendronnière et la route des Achards, et la RD 80 et la Bardonnaire.
- curage et reprofilage des chemins à la Bourie.

### RESTAURATION DES MARCHES DU CHÂTEAU GAILLARD



Pour permettre son accès en toute sécurité, nous avons décidé de la mise en place de marches granit et béton désactivé pour descendre dans la vallée du côté du four à pain.

### LOCAL POUR LES CHASSEURS

Début septembre 2023, les chasseurs ont pu prendre possession de leur nouveau local situé à côté de l'atelier municipal. Ils peuvent ainsi préparer en toute tranquillité leurs sorties et se retrouver à l'abri pour échanger sur la journée écoulée.



### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Sur 576 adresses, 483 maisons sont éligibles à la fibre optique à ce jour. Le reste de déploiement va être fait pour le premier trimestre 2024.



## PROJETS SOUMIS À CONCERTATION

### Réhabilitation du quartier rue de la Vigne

L'objectif est de mieux cerner les attentes des habitants.

Une fois les avis recueillis, nous avons travaillé avec un assistant à maîtrise d'œuvre afin d'envisager les travaux à réaliser.

L'atelier de concertation avec les résidents de la rue de la Vigne a permis de mettre en avant deux thématiques :

- l'organisation du stationnement
- la sécurisation de la rue de la Vigne avec la rue des Forgerons

Nous avons décidé que des travaux améliorant la visibilité et permettant de réduire la vitesse seraient réalisés en 2024. Les travaux dans la rue de la Vigne seront effectués une fois les constructions du Clos de la Vigne finalisées.

### Usage du bâtiment place Saint Généreux

L'usage du bâtiment est au cœur de l'intérêt commun. De ce fait, nous avons décidé de nous tourner vers la population. Des portes ouvertes et ateliers de concertation ont été organisés en 2023. Ce travail s'est finalisé par la co-construction d'un appel

à projet. Notre objectif est de constituer un cahier des charges permettant aux porteurs de projet de répondre en fonction des attentes et besoins de la population. Nous avons reçu en décembre 2023, les candidats déclarés pour le développement d'une activité économique dans ce bâtiment permettant de créer de la convivialité et des rencontres chères à nos habitants.

Une analyse avec une même grille de lecture permettra au Conseil Municipal de décider du porteur de projet retenu.



## AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT DES CLARES



Ce lotissement date d'une trentaine d'années. La municipalité s'est engagée à apporter un aménagement qualitatif des trottoirs, sans modifier la voirie existante et les bordures, afin de limiter les coûts. Accompagnée de Vendée Expansion,

pour la maîtrise d'œuvre, il a été possible de remodeler cet espace pour agrémenter le cadre de vie existant.

Après cette étude, les riverains ont été conviés à une réunion de

concertation afin de présenter le projet. Les travaux ont débuté en septembre 2023. Initialement programmées pour être terminées en fin d'année, les finitions ont dû être décalées au mois de janvier suite aux mauvaises conditions météorologiques.

Un cheminement piétonnier et la matérialisation de cinquante places de parking avec une structure en pavés enherbés ont été réalisés sur l'ensemble du lotissement. L'imperméabilisation est évitée et l'écoulement des eaux favorisé.

L'abattage des arbres fut nécessaire puisqu'une grande partie d'entre eux se trouvaient sur les réseaux existants (électriques, téléphoniques, eau potable). De nouvelles plantations arboricoles vont être mises en place aux endroits propices à leur croissance.

## RETOUR SUR LA CONFÉRENCE SUR LE CYBERHARCÈLEMENT

La mairie du Girouard a souhaité organiser une conférence sur le harcèlement en ligne, à destination de toutes les générations, afin d'en révéler les mécanismes et les dangers. Le 24 novembre dernier, une centaine de personnes (enseignants, adolescents, parents et grands-parents) ont assisté à une conférence riche et instructive.

Dans un premier temps, Mme Annick BILLON, sénatrice et présidente de la délégation aux droits des femmes a présenté l'ensemble de ses actions menées contre les violences sexistes et sexuelles en direct ou au travers des écrans.

Les gendarmes de La Mothe-Achard ont également pris la parole pour expliquer comment se protéger et de quelle manière sont accompagnées les victimes. Pierrick Poissonnet, gendarme à la brigade de La Mothe-Achard accompagné par sa collègue maîtrisent le sujet. Ils reçoivent et accompagnent les victimes et mènent également des actions de prévention dans les écoles.

De plus, le public a été très touché par le témoignage bouleversant d'Aliya Chartier, jeune vendéenne victime de cyberharcèlement. Après avoir écrit un livre sur sa douloureuse expérience et comment elle s'en est sortie, elle se bat pour prévenir les jeunes de ce danger.

Un temps d'échanges a permis aux parents et enfants de se voir éclaircir un certain nombre de questionnements.

Cette soirée avait pour but de sensibiliser le public, d'aider à prévenir les situations les plus difficiles et rendre les jeunes acteurs de la lutte contre le cyberharcèlement. Car rappelons-le, le cyberharcèlement est l'affaire de tous.

**Numéro utile : Dénoncer un harcèlement 3018.**





## PERSONNEL

### PERSONNEL COMMUNAL

#### • Service Administratif

Responsable des services : Stéphanie FRADET

Accueil - état civil - urbanisme : Gaëlle GOUY - Anne BOUCHET

Agence postale - bibliothèque - location de salles et soutien administratif : Delphine JOLLY

Communication : Angéline RAVON



#### • Service Technique

Sébastien CHABOT - 1 agent technique en cours de recrutement

#### • Entretien des bâtiments communaux et états des lieux des salles

Stéphanie CAPOËN (photo ci-contre)

### PERSONNEL INTERCOMMUNAL

Responsable du restaurant scolaire : Stéphanie CAPOËN

Directrice du périscolaire « Les Petits Gaillards » : Valérie HUBERT

ATSEM école publique Pierre Marie Louis Pannetier : Amélie DARAIZE



## REPRISE DES CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Nous continuons le travail commencé en 2021 concernant les reprises des concessions échues ou en état d'abandon. Si vous pensez être un ayant-droit d'une concession concernée, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 51 46 61 56.

#### • Concession échue : (15 ans - 30 ans - 50 ans) ART L2122-8 et L2223-15

Après deux ans d'échéance, si la concession n'est pas renouvelée, la commune peut procéder à la reprise de celle-ci.

#### • Concession à perpétuité : celle-ci peut être reprise sous condition :

- 30 ans d'existence
- 10 ans d'inhumation
- état physique d'abandon

La procédure dure un an environ. ART L2223-4 - R.2223-13 à R.2223-21

Les corps exhumés de ces concessions sont ensuite déposés dans des reliquaires dans l'ossuaire du cimetière. ART L2223-4

#### Tarifs des concessions

Les tarifs ci-dessous s'appliquent à toute nouvelle concession, tout renouvellement de concession qui ne serait pas intervenu dans le délai légal de 2 ans à compter de la date d'échéance de celle-ci.



|                       | 15 ans | 30 ans |
|-----------------------|--------|--------|
| Concession inhumation | 100 €  | 250 €  |
| Concession cavurne    | 80 €   | 200 €  |



## SPECTACLE « VIENS VOIR LES MAGICIENS »

A l'approche des fêtes de fin d'année, la Municipalité a souhaité proposer un spectacle familial « **Viens Voir les Magiciens** » à la salle Socio-Culturelle en lieu et place du marché de Noël. Plus de 230 spectateurs ont découvert l'univers merveilleux et insolite de la prestidigitation. Avec son complice le clown romantique et baroque « Choupinet », Jan Madd, a proposé au public un divertissement magique, amusant, interactif et coloré où se mêlent humour, mystère et curiosités.

Son nom est une référence dans le milieu de la magie. Il s'est représenté dans les plus grands Music-Halls de Las Vegas, au Lido, à l'Olympia de Paris, a créé un théâtre de magie sur une péniche devant Notre Dame de Paris (22 ans de spectacles). En 2022, une exposition consacrée à sa carrière s'est déroulée à la Maison de la Magie Robert Houdin à Blois. Elle a accueilli plus de 103 000 visiteurs. Cet événement a connu un réel succès.



## DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION AU SERVICE DES USAGERS

La commune s'est dotée d'une application mobile qui permet d'« **ALERTER, INFORMER et ÉCHANGER** » avec les concitoyens.

L'utilisation du smartphone dans le quotidien des français dépasse désormais celle de l'ordinateur portable. C'est l'outil qui est aujourd'hui privilégié pour se connecter à internet, pour des raisons de praticité et de facilité d'accès. Face à cette évolution, les élus ont décidé de compléter les outils de communication de la commune avec une application pour smartphones, dénommée **IntraMuros**.

- Cette application permet d'être informé des actualités et des événements sur la commune, de consulter les numéros utiles, la liste des commerces et des associations...
- Les administrés ont également la possibilité d'interagir en signalant tout dysfonctionnement constaté sur la commune : dépôt de déchets sauvages, arbre tombé, chien errant... directement via l'application grâce à la fonction « Signalement ».
- L'application permet d'alerter la population en cas d'urgence, de travaux, d'alerte météo... via des notifications envoyées directement sur leur téléphone mobile.
- L'application est gratuite, il suffit de la télécharger sur l'App Store ou Google Play puis de sélectionner la commune de « Le Girouard ». Vous êtes déjà plus de 130 utilisateurs à l'avoir adoptée !

Notre **site internet** a fait également peau neuve. La nouvelle version du site internet est directement connectée à l'interface de l'application mobile. Un outil plus moderne, plus pratique et qui se veut plus proche des administrés. Le site a été totalement reconstruit et repensé. Une présentation dynamique, moderne et épurée, avec des rubriques clairement identifiables, facilite la navigation. L'accès à l'information est simplifié, afin que chacun, quel que soit son profil, trouve une réponse rapidement et facilement.

Ce nouveau site internet se veut évolutif et s'enrichira de nouvelles pages ou de contenus en fonction des besoins. Nous sommes à votre écoute pour toute suggestion, idée... afin que le site interactif de la commune devienne un outil utile et pratique au quotidien.

La nouvelle version du site est consultable sur [www.legirouard.fr](http://www.legirouard.fr)

Le Girouard

est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



## Ils se sont unis

### MARIAGES

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Warren PAPIN et Charlotte BESSONNET      | 14 janvier |
| Gaël FRAPIN et Diana SERGIO CLEMENTE     | 29 avril   |
| Pascal POIRAUD et Nathalie ROY           | 17 juin    |
| Jean-Baptiste PROUTEAU et Aline GUIGNARD | 5 août     |
| Nicolas BLANLOT et Salomé ROUGEOLLE      | 19 août    |

### PACS

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Jules FARENC et Marion MORISSET       | 17 février |
| Anthony BERNARD et Amandine LEBLANC   | 25 février |
| Julien D'ORCHYMONT et Séverine BIZET  | 28 avril   |
| Alex GROLIER et Axelle VRIGNAUD       | 2 mai      |
| Christophe DUGAY et Angélique POREAU  | 13 mai     |
| Alyssia GROU et Justine FERNADEZ CANO | 16 juin    |

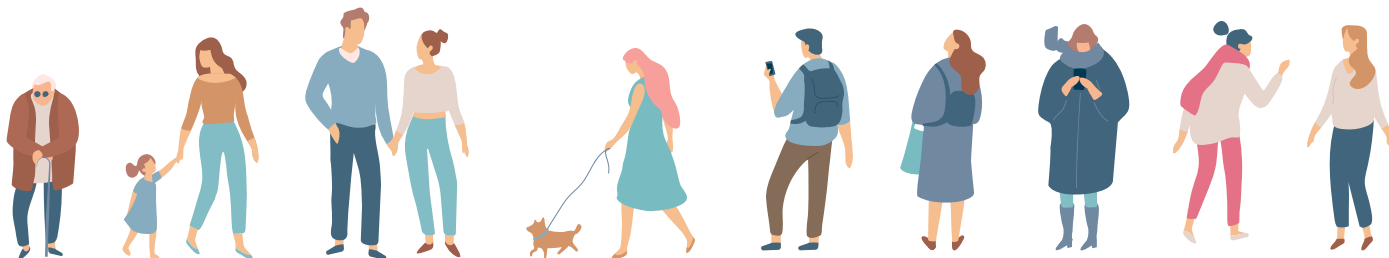
## Bienvenue les bébés

|                 |            |
|-----------------|------------|
| Sibylle MINGUET | 3 janvier  |
| Eden PROUTEAU   | 26 février |
| Leya DE ALMEIDA | 27 mars    |
| Hanaë SALOMON   | 18 avril   |
| Oscar PASQUET   | 27 avril   |
| Maé RUCHAUD     | 7 juin     |

9 naissances dont 6 familles ayant autorisé la publication

## Ils nous ont quittés

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Thérèse BANET-SABAT, épouse DANJEAN | 7 janvier  |
| Caroline BERCIER, épouse ANDRAULT   | 26 janvier |
| Moïsette RAVON, épouse SEGRÉTIN     | 3 février  |
| Michel TRAINEAU                     | 2 mars     |
| Gilberte BOURON, épouse LEFORT      | 27 mars    |
| René GUILLOTEAU                     | 17 mai     |
| Corentin LAURENT                    | 31 juillet |



## EXPRESSION DES ÉLU·E·S DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Un espace est réservé au groupe d'opposition dans les publications des communes de 1 000 habitants et plus (article L.2121-27-1 du Code Général des collectivités territoriales - 1<sup>er</sup> mars 2020). Le groupe, de nouveau cette année, n'a pas souhaité s'exprimer.

## EN ROUTE VERS LE TRI DES BIODECHETS

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'obligation du tri à la source des biodéchets entrera en vigueur et concernera tous les ménages en France. Les biodéchets devront donc être triés à part et ne plus être déposés dans la poubelle d'ordures ménagères.

### QU'EST-CE QUE LES « BIODECHETS » ?

#### DÉCHETS ALIMENTAIRES

(déchets de cuisine et de table ou de magasins de vente au détail + serviettes en papier ou essuie-tout, papier journal souillés...)



#### DÉCHETS VERTS

biodégradables de jardin ou de parc



**CES DÉCHETS ALIMENTAIRES REPRÉSENTENT ENCORE 34% DU POIDS DE NOS POUBELLES D'ORDURES MÉNAGÈRES.**

### QUELS SONT LES MOYENS À DISPOSITION POUR GÉRER LES BIODECHETS ?

Pour les particuliers ayant un jardin (94% des habitations du territoire), la Communauté de communes du Pays des Achards propose des composteurs en bois ou en plastique recyclé (400L ou 600L) avec un bioseau pour une participation de 20€. Privilégions les alternatives au jardin pour limiter notre production de déchets verts (tonte en mulching, paille...)

**DES FORMATIONS AUX BASES DU COMPOSTAGE SONT RÉGULIÈREMENT ORGANISÉES POUR VOUS AIDER À VOUS LANCER.**

Pour les particuliers ne disposant pas de jardin, des points de collecte seront à disposition pour évacuer les biodéchets. Les emplacements sont en cours de définition et les modalités d'accès seront communiquées aux usagers concernés.

### POUR OBTENIR UN COMPOSTEUR :

La communauté de communes et Trivalis subventionnent à hauteur de 60% l'acquisition de votre composteur (reste 20€ à charge du demandeur). Plusieurs volumes et modèles sont disponibles pour s'adapter à la superficie de votre parcelle.

Votre composteur est à retirer directement à l'accueil de la communauté de communes aux horaires d'ouverture au public.



Contact service collecte des déchets :  
02 51 05 94 49  
[dechets@cc-paysdesachards.fr](mailto:dechets@cc-paysdesachards.fr)

## OUVERTURE SEPTEMBRE 2024



[www.loutillenmain.fr](http://www.loutillenmain.fr)

## L'Outil en Main

*Echanger & Transmettre*

*L'initiation des enfants aux métiers manuels et du patrimoine*

**A SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS**

**POUR LES JEUNES DE 9 A 14 ANS**

L'association continue à rechercher des bénévoles afin de transmettre aux enfants leur savoir.



### Les 10 principes fondamentaux

- » Initier les enfants à la **connaissance**, à la pratique des métiers
- » Développer leur **dextérité**
- » Découvrir et travailler la **matière**
- » Élaborer et **réaliser** un bel ouvrage
- » Apprendre le **respect** de l'outil et du travail bien fait
- » Éveiller leur regard, les sensibiliser au **patrimoine**
- » Mieux **vivre ensemble** et participer au « bien vieillir »
- » Susciter des **vocations**
- » Maintenir un lien **intergénérationnel**
- » (Re)Prendre **confiance** en soi



## RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire relève de la compétence intercommunale « enfance-jeunesse ». Il est sous la responsabilité de Stéphanie CAPOËN.

### Modalités d'inscription

L'inscription est obligatoire via le portail familles de la Communauté de Communes du Pays des Achardeux :

**paysdesachards.portail-familles.app**

Cet outil offre de nombreuses fonctionnalités : prévenir de la présence ou l'absence de votre enfant, consultation du règlement intérieur, tarifs, menus, consultation et paiement des factures en ligne...

### Tarification des repas

Les restaurants scolaires ont de nouveau été confrontés à l'augmentation des prix des denrées alimentaires au cours de l'année 2023 entraînant une nouvelle tarification des repas au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

- **4 €/repas enfant – forfait 4 jours.** Il concerne les enfants qui déjeunent tous les jours au restaurant scolaire. Une carence de 2 jours sera appliquée en cas d'absence.
- **4,50 €/repas enfant – occasionnel prévu.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement. A noter que les présences de l'enfant doivent être enregistrées via le portail familles au moins 8 jours avant.
- **5,75 €/repas enfant – occasionnel non prévu.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement mais dont la réservation n'a pas été effectuée dans le délai imparti de 8 jours.
- **2,05 €/repas enfant – repas PAI.** Il concerne les enfants ayant une allergie alimentaire pour laquelle le Projet d'Accueil Individualisé a été établi par le médecin scolaire. Dans ce cas, la famille devra fournir un panier-repas.

Le samedi 2 septembre dernier ont eu lieu les premières portes ouvertes au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire.

Plusieurs familles ont visité avec intérêt les différents espaces. Cette initiative sera reconduite l'année prochaine.



## Projet Educatif de Territoire

Le PEDT (Projet Educatif de Territoire), véritable outil de collaboration locale, est instauré pour rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation.

L'objectif est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles, les projets des établissements du second degré et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire afin d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Le conseil communautaire a validé ce projet pour 3 ans (2022-2025). Le comité de Suivi local (propre à chaque commune) s'est réuni le 3 octobre dernier pour un premier échange en présence de la directrice de l'école, des représentants des parents d'élèves, de l'agent responsable du restaurant scolaire, de l'agent responsable de l'accueil périscolaire, des responsables de la commission Enfance-Jeunesse du Pays des Achardeux et des élus référents.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES GAILLARDS »

L'accueil périscolaire est assuré par Valérie HUBERT, directrice et un animateur.

### Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15 > 8h30 / 16h > 18h45

### Modalités d'inscription

Le portail familles permet de réserver la présence de votre ou vos enfant(s) à l'accueil périscolaire :

**paysdesachards.portail-familles.app**

Pour rappel, toute présence à l'accueil périscolaire doit être indiquée via le portail jusqu'à la veille.

### Tarifs

Les tarifs sont arrêtés chaque année par le Conseil Communautaire, et soumis à la réglementation CAF en matière de tarification. Ils sont consultables sur le portail familles. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Sans justificatif, le tarif maximum est appliqué.

**Contact : 02 51 98 12 05**

## ESPACE JEUNES 11-14 ANS « OXY'JEUNES » : NOUVEAUTÉ 2024

Les Espaces Jeunes des Achard'Nés et de Bialu Biados fusionnent pour ne former qu'un seul et unique accueil « Oxy'Jeunes ».

« Oxy'Jeunes » propose à tous les jeunes du Pays des Achards de l'entrée au collège jusqu'à 14 ans inclus :

- Une activité le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30.
- Deux activités au choix chaque jour pendant les vacances scolaires (du lundi au vendredi) en journée et occasionnellement en soirée et/ou en après-midi.
- Des sorties, des activités sportives/manuelles/artisques/culinaires, des grands jeux, des séjours d'été, des projets et des activités d'autofinancement.

L'espace jeunes est itinérant et intervient dans les lieux suivants :

- Espace Jeunes à la Chapelle-Achard, LES ACHARDS : Place de l'église
- Espace Jeunes à Beaulieu-sous-la-Roche : rue des Abeilles
- Espace Jeunes à la Mothe-Achard, LES ACHARDS : Place du Vieux Château
- Espace Jeunes à Sainte-Flaive-des-Loups : route de la Gourdière, espace du Genêt
- Espace Jeunes à Saint-Georges-de-Pointindoux : rue de la Fontaine
- Dans les salles de sports et les sites (city stade, parcs, salles polyvalentes...) des communes des Achards, de Beaulieu-sous-la-Roche, de la Chapelle-Hermier, du Girouard, de Sainte-Flaive-des-Loups et de Saint-Georges-de-Pointindoux

Un ramassage en minibus ou en car s'effectue dans les communes où ne se déroulent pas l'activité. **Le point de rendez-vous pour le ramassage au Girouard se situe sur la place de l'Eglise.**

Conditions d'accès :

- Si vous n'avez pas de compte sur le portail familles de la Communauté de Communes
  - o Une fiche de création de compte doit être téléchargée sur le portail et nous être retournée complétée et signée afin de créer votre compte sur celui-ci.



o Puis renseigner les éléments nécessaires à la prise en charge du jeune sur votre compte famille en mettant à jour : l'identité de la famille, l'identité du jeune, les éléments sur sa santé, les informations complémentaires, les différentes autorisations, le tout en téléchargeant les documents à jour (copie des vaccins à jour et attestation MSA si concerné)

- Si vous avez un compte sur le portail familles de la Communauté de Communes

o Il suffit de renseigner les éléments nécessaires à la prise en charge du jeune sur votre compte famille en mettant à jour : l'identité de la famille, l'identité du jeune, les éléments sur sa santé, les informations complémentaires, les différentes autorisations, le tout en téléchargeant les documents à jour (copie des vaccins à jour et attestation MSA si concerné)

**Informations sur le portail familles : <https://paysdesachards.portail-familles.app>**

Vous y retrouverez le règlement intérieur, la fiche de création de compte... (sur les onglets à gauche) et également les programmes d'activités...

**Contacts :**

- **Directrice** : Cindy LENESTOUR au 09 67 71 58 96 ou au 06 42 80 94 60 ou par mail à [oxyjeunes@cc-paysdesachards.fr](mailto:oxyjeunes@cc-paysdesachards.fr)
- **Bureau** : 2 rue Victor Hugo - 85150 LES ACHARDS (à côté de l'accueil de loisirs « Arc-en-ciel »).





## ÉCOLE PIERRE MARIE LOUIS PANETIER

L'école Pierre Marie Louis Pannetier compte 56 élèves répartis sur trois classes, l'équipe reste inchangée : Mme Karine Tschan en maternelle, Mme Florence Gautier en CP-CE1 et Mme Bettina Pontoizeau en CE2-CM1-CM2.

L'école mène de nombreux projets autour des notions de citoyenneté et d'écologie. Tous les élèves de l'école participent une fois par mois à « l'école dehors ». C'est alors l'occasion d'utiliser la nature comme support d'apprentissages, d'éveiller les enfants au monde qui les entoure et de créer une cohésion au sein du groupe classe.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à nos sorties « école dehors », nous sommes persuadées que de nombreux girouardais ont des connaissances à apporter à nos élèves.

En ce début d'année les élèves du CP au CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » aux abords de l'école. D'autres actions de ce type seront menées au cours de l'année notamment par les CM2 à travers les événements du passeport du civisme.

Le thème choisi pour l'année est également un thème citoyen car il s'agit au sens large d'étudier toutes les différences afin de faire prendre conscience aux élèves que nous pouvons vivre ensemble même si nous sommes tous différents.

Les inscriptions pour les élèves de 2021 sont ouvertes, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école ou la mairie.

Lors d'un précédent bulletin municipal, les élèves avaient mené une enquête concernant Pierre Marie Louis Pannetier (nom de notre école), nous remercions toutes les personnes qui y ont répondu. Les élèves de CE2-CM1-CM2 (année 2022-2023) ont souhaité vous faire part de leurs découvertes :

*« Chers girouardais, chères girouardaises,*

*Il y a quelques temps, nous vous avons sollicité, vous girouardais et girouardaises, afin de découvrir qui était Pierre Marie Louis Pannetier, nom de notre école. Nous avons découvert beaucoup de choses, pas toujours faciles à comprendre. Nous avons fait un tri pour garder quelques informations importantes et pouvoir vous en faire part. Nous remercions les personnes qui nous ont aidées dans ces recherches.*

*Suite à nos recherches sur le nom de notre école, nous avons découvert que les prénoms sont dans le bon ordre, c'est-à-dire Pierre Marie Louis mais il y a une erreur dans son nom de famille. En effet, il n'y a qu'un seul « n » à Panetier. Nous avons trouvé cette information grâce à son acte de naissance. De plus, nous étions curieux de constater que l'EHPAD de Nieul-le-Dolent porte le nom « Henri Panetier » avec un seul « n ».*



*Nous découvrirons plus tard qu'Henri Panetier était le fils de Pierre Marie Louis Panetier.*

*Désormais, nous devons corriger cette erreur auprès de la mairie et de l'Éducation nationale. »*

### Qui était Pierre Marie Louis Panetier ?

Pierre Marie Louis Panetier est né en 1862 à la Vervinière de St Sulpice en Pareds. Son père, Jean Pierre Panetier était forgeron et maréchal et sa mère Marie Françoise Alletru. Pierre Marie Louis Panetier a quitté sa maison à l'âge de 19 ans pour devenir instituteur à Bouin. Au Girouard, il rencontre Louise Rosalie Guitton avec qui il aura 6 enfants.

### Quelques mots sur l'histoire de notre école

L'école du Girouard était dans un état déplorable, c'est pourquoi ils ont décidé en 1885 de reconstruire l'école. Pierre Marie Louis Panetier fut le premier instituteur de cette nouvelle école. Les filles et les garçons étaient séparés en deux. Mademoiselle Gaslonde était la maîtresse d'aiguilles. Dans la classe de M. Panetier il y avait 60 à 70 élèves, il n'existait pas en France une autre commune dans une telle situation.

En 1888, le conseil sollicite un secours pour la fourniture de cartes géographiques et de systèmes métriques, l'école des garçons ne disposant que de 2 cartes vétustes et l'école des filles aucune.

Désormais, nous aimerions savoir si vous connaissez un descendant de Pierre Marie Louis Panetier pour une rencontre à l'école du Girouard. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 02 51 46 64 06 ou par mail à l'adresse : ce.0850327u@ac-nantes.fr

Nous vous remercions par avance.

La classe de CE2-CM1-CM2 (2022-2023)



## LE PASSEPORT DU CIVISME



Après un premier passeport de 2 ans, la Commission communautaire a validé un nouveau passeport pour une période de 3 ans.

Madame le Maire et Nadine MOUSSET ont reçu les 8 CM2 et Bettina PONTOIZEAU, directrice de notre école à la mairie le 3 octobre dernier.

Après différents échanges sur le fonctionnement de la municipalité, les enfants se sont vus remettre le précieux livret.

Les enfants doivent valider plusieurs actions :

- « Connaître son patrimoine » : une visite guidée du P'tit Val Gaillard et de tous les bâtiments de notre collectivité par Nicole Chatelier se fera au printemps. Dans l'année, une projection du film sur la commune sera proposée aux enfants, action partagée avec nos aînés ce qui permettra la transmission de mémoires entre générations.
- « Le devoir de mémoire » : il sera demandé aux enfants de participer aux cérémonies commémoratives du 11 novembre (action déjà réalisée pour certains) et/ou du 8 mai. Lors de cet événement, les enfants liront des strophes du poème de Paul Eluard « La Liberté » et chanteront avec l'assemblée « La Marseillaise ».
- « Pour être en sécurité sur le net » : les enfants rencontreront la section des gendarmes spécialisés aux dangers du net afin d'appréhender les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité.
- « Pour savoir donner » : les enfants participeront à la course du muscle dans le but de récolter des fonds pour une association. Cette année, c'est l'association ELA qui se verra remettre cette collecte.

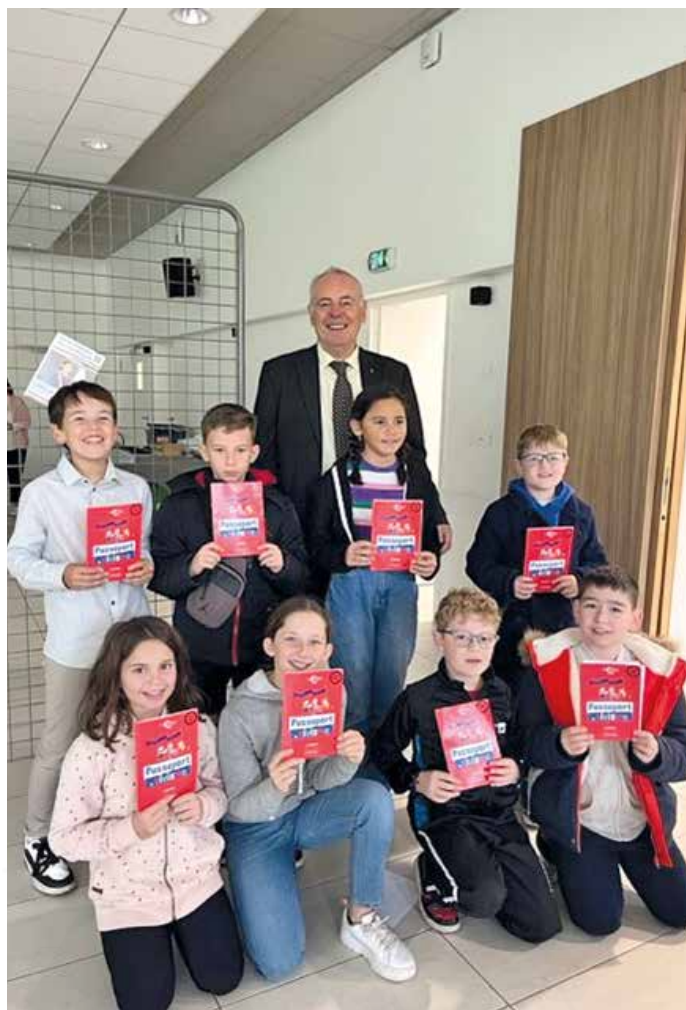
Pour rappel, en 2023, les enfants ont aidé les élus au service

de l'apéritif lors du repas de nos aînés dans le cadre de l'action « Prendre soin de nos aînés ». En novembre dernier, les enfants ont réalisé des pliages de serviettes qui orneront la table lors ce déjeuner.

- A partir de janvier, les enfants participeront à une matinée nettoyage des fossés accompagnés des élus et de volontaires.
- Un atelier animé par Trivalis autour de la gestion des déchets sera proposé dans la classe. Pour conclure l'action « Pour préserver son environnement », une visite dans la déchetterie la plus proche de l'école est programmée afin de comprendre le parcours des déchets.
- « Se protéger et porter secours » : les enfants iront visiter le Centre de Secours de Nieul-le-Dolent afin de connaître les différentes missions des sapeurs-pompiers et leurs méthodes de travail.

La remise des récompenses se fera à la mairie en fin d'année scolaire afin de remercier tous les enfants de leur investissement.

La Commission remercie Bettina pour l'encadrement des actions collectives et les parents contribuant aux actions individuelles de leurs enfants.





## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Tout au long du week-end des 16 et 17 septembre derniers, notre beau village a ouvert les structures de ses bâtiments pour en dévoiler leurs coulisses et leurs secrets : Eglise, Château Gaillard, Four à pain, Logis, Pigeonnier, Mairie...



Vous avez été encore cette année, nombreuses et nombreux à explorer nos bâtiments historiques, à participer à nos visites guidées, à admirer notre exposition sur le café d'antan, à participer à nos jeux de pistes et à célébrer notre héritage girouardais.

Alors que nous refermons le chapitre de cette édition des Journées Européennes du Patrimoine, nous sommes fiers de notre engagement commun en faveur de la préservation et de la promotion de notre patrimoine culturel. La Commission culturelle remercie chaleureusement Dominique, notre artisan boulanger ainsi que monsieur et madame Chauvet pour le prêt d'une partie de leur collection dédiée au « café d'autrefois ».

L'équipe de la Commission culturelle remercie également Angéline, pour l'énorme travail préparatoire effectué ; ainsi que Delphine pour sa contribution à l'élaboration de deux jeux de piste.

Bien évidemment, ces Journées du Patrimoine ne pourraient pas se tenir sans l'aide immense, le soutien et la présence de tous nos bénévoles, des Girouardais et Girouardaises passionnés et passionnantes. Un grand merci à vous.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour une édition encore plus enrichissante et passionnante des Journées Européennes du Patrimoine de notre belle commune du Girouard le 21 septembre 2024.

En attendant, nous vous invitons à continuer d'explorer et de célébrer notre patrimoine tout au long de l'année. Restez connectés à nos événements et à nos initiatives sur l'application « IntraMuros » et sur le site de la mairie.

## BIBLIOTHÈQUE

Située dans la salle du bas du Château Gaillard, la bibliothèque fonctionne en réseau avec les 9 autres bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Retrouvez tous les services et informations du réseau des bibliothèques sur : [www.bibliothequesdesachards.net](http://www.bibliothequesdesachards.net)

## Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h15
- Mercredi et vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 9h15 à 12h30



## Inscription

Vous souhaitez emprunter des documents ? C'est gratuit !

Après inscription, vous bénéficiez des services et collections de toutes les bibliothèques du réseau.

Vous pouvez emprunter **jusqu'à 8 livres ou revues par abonné, dont 1 « Nouveauté », ainsi que 2 CD.** Vous avez ensuite **5 semaines** pour en profiter.

Grâce à votre abonnement, vous pouvez également bénéficier gratuitement des ressources (films, musique, presse, etc.) proposées sur la médiathèque numérique e-médi@ : <https://emedia.vendee.fr>

## Les nouveautés « Coups de cœur »

### Adultes

- « La femme de ménage » de Freida McFADDEN - *roman policier*
- « Bowls du monde » de Soizic CHOMEL DE VARAGNES ET Thibault SCHUERMANS - *Découvrez les bowls avec 100 recettes venues du monde entier*

### Jeunesse

- « Dessine-moi une famille » de Delphine PESSIN - *Un album tendre qui célèbre la diversité des familles : parce que chaque famille est unique ! (pour des enfants de 3 à 8 ans).*
- « Les Crimes de Grindelwald - La Magie du cinéma » de Jody REVENSON - *album documentaire*

## Expositions

Cette année, à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition de l'exposition artistique « de l'Art



en Bib », les murs de la bibliothèque ont été habillés de la jolie collection de dessins de l'artiste « Claire de Lune » ainsi que des œuvres inspirées de l'univers manga d'une jeune lycéenne girouardaise souhaitant garder l'anonymat.

## Animations

En mars dernier, un spectacle familial proposé dans le cadre du Printemps des Poètes « La lara, fille du fleuve » et interprété par Noémie Truffaut du collectif Les Corbeaux Dynamite a rassemblé 35 spectateurs. Un joli moment mêlant légendes originelles et sauvages, contées et chantées.



Les bénévoles de la bibliothèque ont proposé cet été un après-midi « Mène l'enquête avec Harry Potter », les enfants sont venus résoudre des énigmes autour du Château et se sont laissés embarquer dans l'univers magique du célèbre sorcier à lunettes. Cette animation a fait sensation !

## Point de retrait « Opération premières pages en Vendée »

Le Département de la Vendée, en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication, la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA, a relancé l'opération « Premières pages » pour les années 2023-2025. Les parents des nouveau-nés reçoivent un courrier accompagné d'un bon de retrait les invitant à venir chercher leur livre à la bibliothèque. L'objectif est de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge et de créer un lien privilégié entre parents et enfants. **Depuis cette année, la bibliothèque est point de retrait de cette opération.**

## COMMISSION VIE SOCIALE

L'année dernière, la commission vie sociale a organisé un repas pour l'ensemble des aînés de 73 ans et plus ainsi que leurs conjoints.

Ce repas était animé par les enfants de CM2 en lien avec le passeport du civisme qui avait pour thématique « prendre soin des aînés ».

La commission et l'ensemble des élus ont décidé de reconduire cette manifestation pour un moment festif, d'échanges et de partage ; programmée le samedi 27 janvier à la salle Socio-Culturelle.

Pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, un transport aller-retour sera assuré par les élus.

Conjointement, la commission est attachée à créer du lien intergénérationnel avec les enfants de l'école. De ce fait, en juin 2023, une rencontre a eu lieu sur le thème « viens découvrir mon école ».

Les enfants ont échangé avec nos aînés sur « Comment était l'école d'autrefois et comment est l'école d'aujourd'hui » avec la visite des classes par les élèves. Ce fut un moment riche d'échanges et de partage.

La commission souhaite continuer dans cette dynamique.



## PRÉVENTION SENIORS : LES ATELIERS « BIEN VIVRE CHEZ SOI »



Depuis sa création en 2019, le service prévention seniors s'adresse aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile en recherche d'activités pour bien vivre leur avancée en âge et pour favoriser le lien social.

Sa mission première est de développer des actions de prévention de la perte d'autonomie. Pour ce faire, le livret « Bien vivre chez soi » est envoyé chaque semestre par courrier et propose différents temps de prévention animés en toute convivialité par des professionnels aux thématiques variées (conduite, informatique, alimentation, bien-être ...)

La commune du Girouard a accueilli en 2023 les ateliers « restez en équilibre » et « conduire en toute sécurité ». D'autres ateliers seront proposés dans la commune en 2024 mais également sur l'ensemble du Pays des Achards.

Pour toute information, contactez la Communauté de Communes du Pays des Achards au 02 51 05 94 49.



Mission Locale  
Du Pays Yonnais  
PAYS DE LA LOIRE

**Vous avez entre 16 et 25 ans ...**  
**Vous êtes sorti du système scolaire ...**



PAYS  
DES ACHARDS  
chaque jour à vos côtés

### LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS EST FAITE POUR VOUS !

**VOUS VIVEZ SUR LA COMMUNE DE ...**

BEAULIEU SOUS LA ROCHE  
LA CHAPELLE HERMIER  
LES ACHARDS  
LE GIROUARD  
MARTINET  
NIEUL LE DOLENT  
SAINT GEORGES DE POINTINDOUX  
SAINT JULIEN DES LANDES  
SAINTE FLAIVE DES LOUPS

**DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE PAR :**

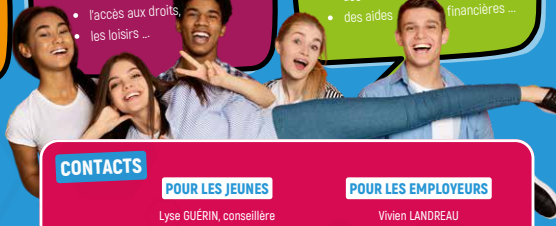
- Un accueil au plus près de chez vous,
- une orientation dans votre projet professionnel,
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi,
- des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation ...

**DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR :**

- le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loisirs ...

**DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION :**

- Un espace d'information et de documentation,
- un espace numérique
- des outils d'orientation
- des offres d'emploi et de formation,
- des aides financières ...



**CONTACTS**

**POUR LES JEUNES**

Lyse GUÉRIN, conseillère  
guerini@mlpy.org  
06.71.42.70.64

**POUR LES EMPLOYEURS**

Vivien LANDREAU  
Chargé de relations entreprises  
landreauf@mlpy.org  
06.80.30.71.76

LES ACHARDS

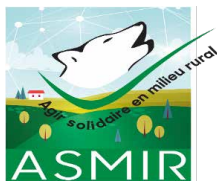
France Service - Lundi matin sur RDV  
Association Contact - Lundi après-midi sur RDV  
France Service - Jeudi sur RDV

Retrouvez-nous

Mission Locale du Pays Yonnais

## ASMIR : AGIR SOLIDAIRE EN MILIEU RURAL



Au cours de sa première année de fonctionnement l'association ASMIR a effectué 13 transports pour 291 km au profit de 3 adhérents sur les 12 personnes qui ont cotisé. C'est un bon début. Notre action a porté sur trois déplacements pour

soins de santé, neuf pour des actes de la vie courante et un pour des loisirs.

Cette année, grâce à l'arrivée de deux chauffeurs, notre activité a pris de l'ampleur.

L'objet de cette association est de :

- Développer un service de transport et d'accompagnement basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées en favorisant la mobilité et la solidarité.

- Permettre aux personnes âgées autonomes et ponctuellement aux personnes majeures isolées et autonomes, sans moyen de locomotion momentanément ou durablement de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

Il y a un besoin qui existe et nous sommes heureux de faciliter la mobilité de nos adhérents.

Un bref rappel de nos règles de fonctionnement :

- Déplacement dans un rayon de 20 km environ



- Pas de prise en charge le week-end, principe de non substitution de la famille
- Une indemnisation du chauffeur bénévole de 0,45 centimes du kilomètre à partir du domicile de celui-ci
- Les demandes de transport, si possible, doivent être programmées 48 heures à l'avance
- Une cotisation de 5 euros par an

L'association ASMIR existe dans 7 communes : Sainte-Flaive-des-Loups, Nieul-le-Dolent, Martinet, Saint-Georges-de-Pointindoux, Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle-Hermier, Le Girouard.

**Pour faire progresser ce service, nous cherchons des chauffeurs. Si vous avez un peu de temps libre à nous consacrer, n'hésitez pas à prendre contact auprès des référents sur la commune :**

- Rose-Marie DRUGEON 06 74 88 80 37
- Maurice GANACHAUD 06 80 98 70 62

## L'ADMR, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Depuis plus de 70 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

### Le service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de Sainte-Flaive-des-Loups

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

#### Contacts :

17, Place Michel Vrignon La Mothe-Achard 85150 Les Achards  
02 51 20 31 77 - paysdesachards@admr85.org

Président : Jean-Paul OIRY

Assistante de secteur : Laurence VIOLEAU

### Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR des Achards

Les aides-soignants du SSIAD accompagnent les personnes de

plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique.

Les soins sont dispensés sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance-maladie : parlez-en à votre médecin !

Également pour accompagner les personnes souffrant de troubles de la mémoire, l'équipe spécialisée Alzheimer et l'accueil de jour peuvent vous apporter un soutien.

#### Contacts :

12, place Michel Vrignon La Mothe-Achard 85150 Les Achards  
02 51 94 79 19 - ssiad.lesachards@admr85.org

### Le centre de santé infirmier (CSI) ADMR des Achards

Les infirmiers ADMR effectuent des soins infirmiers sur prescription médicale. Ils sont dispensés au centre ou à domicile et s'adressent à tous.

#### Contacts :

12, place Michel Vrignon La Mothe-Achard 85150 Les Achards  
02 51 05 66 44 - csi.lesachards@admr85.org



## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG



L'association des donneurs de sang bénévoles des Achards existe depuis février 1994.

Le but de notre association est de promouvoir le don du sang qui sauve de nombreux blessés et malades car les besoins en produits sanguins sont de plus en plus importants.

Nous tenons à remercier les maires du Pays des Achards pour leur soutien et le prêt gratuit des salles pour nos missions auprès des donneurs.

Les remerciements s'adressent également aux partenaires sans qui, nous ne pourrions fonctionner.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé peut donner son sang soit aux collectes (voir liste ci-dessous) ou à l'Etablissement Français du Sang situé dans l'enceinte du centre hospitalier de la Roche-sur-Yon.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque recommandé pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et

de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Pour programmer votre prochain don, rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) ou sur l'appli Don de sang.

Toutes les collectes pour le Pays des Achards auront lieu à l'Espace Culturel Georges Sand à la Mothe-Achard de 15h30 à 19h30 sauf celle du 04/06/2024 qui aura lieu à la salle La Belle Eugénie, quartier la Chapelle-Achard.

- Jeudi 25 et mardi 30 janvier 2024
- Jeudi 28 mars et mardi 2 avril 2024
- Mercredi 29 mai et mardi 4 juin 2024
- Mercredi 31 juillet et jeudi 8 août 2024
- Jeudi 3 et mardi 8 octobre 2024
- Mercredi 11 et lundi 16 décembre 2024.

Le meilleur accueil vous est réservé ainsi que nos sincères remerciements.

### Pour plus de renseignements :

- Centre de transfusion de la Roche-sur-Yon - 02 51 44 62 34
- Franck OIRY - 12 rue Rabelais 85150 LES ACHARDS  
02 51 38 66 83 - [franck.oiry@orange.fr](mailto:franck.oiry@orange.fr)

## PROTECTION CIVILE

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie !

La Protection Civile du Pays des Achards est une association agréée de Sécurité Civile, composée de membres bénévoles. Aider, Secourir, Former sont les 3 missions de la Protection Civile.

**AIDER** la population lors de grandes catastrophes et dans la recherche de personnes disparues.

**SECOURIR** la population lors de la mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours pour des manifestations sportives ou culturelles.

**FORMEZ** vous, apprenez les gestes de premiers secours lors d'une formation initiale « Prévention et Secours Civique Niveau 1 ».

C'est une formation d'une journée de 7h, qui vous permettra d'apprendre les gestes simples face à une personne en danger. Vous pouvez participer à une formation initiale « Gestes Qui Sauvent ».

Nous recherchons également de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre.

### Contacts :

07 68 04 41 66 - [paysdesachards@protection-civile-vendee.org](mailto:paysdesachards@protection-civile-vendee.org)



## CONTACT



Nettoyage des locaux, entretien de la maison, blanchisserie, jardinage - espaces verts, bricolage, manutention, bois de chauffage, service traiteur... **Contact** propose un large choix de services dispensés par des salariés en insertion formés et encadrés.

Besoin de main-d'œuvre, **Contact** assure les démarches employeur, vérifie les compétences du salarié.

Avec son restaurant du Petit-Puits situé à L'Île d'Olonne, **Contact** propose chaque midi (du lundi au samedi) des repas préparés et servis par des salariés en parcours intéressés par les métiers de la restauration.

### Vous recherchez un emploi ? Contact recrute

- Un accueil individualisé sur rendez-vous
- Un accompagnement social et professionnel
- Des métiers adaptés à vos compétences
- Des missions ponctuelles ou régulières, du temps partiel

### Vous pouvez nous aider

**Contact** se décline en association intermédiaire, chantiers d'insertion et entreprise d'insertion afin d'accueillir au mieux les demandeurs d'emploi selon leurs besoins et leurs projets professionnels. Contact œuvre au service de l'insertion sociale et professionnelle dans le quart sud-ouest de la Vendée (25 communes).

Depuis plus de trente ans, particuliers, collectivités, entreprises, associations font confiance à son équipe pluridisciplinaire pour lui confier travaux et activités. Un service qui contribue à l'embauche de salariés de votre territoire.

En 2022, Contact a accompagné 322 salariés en parcours d'insertion.

### Pour être au plus près de vous, Contact, c'est trois adresses :

**Les Sables d'Olonne, 12 rue des Bergers - 02 51 21 17 39**

**Les Achards, 77 avenue Clemenceau - 02 51 05 91 79**

**Talmont-Saint-Hilaire, 2 avenue de Luçon - 02 51 90 20 15**

[www.contact85.fr](http://www.contact85.fr)

## CENTRE DE SECOURS DE NIEUL-LE-DOLENT



Le 3 juin nous avons ouvert les portes du centre de secours pour faire découvrir notre milieu. C'était une belle journée avec beaucoup de visiteurs qui ont découvert notre environnement, nos engins avec le matériel et nous leurs avons fait

pratiquer quelques petits gestes de secourisme.

Nous comptabilisons environ 450 interventions sur l'année passée.

Pour assurer toutes les missions, nous sommes 39 sapeurs-pompiers volontaires (30 hommes et 9 femmes). C'est une très bonne année en recrutement, puisque 8 personnes nous ont rejoints.

- Le 1<sup>er</sup> février, Aymma Charrier, Nathan Delcourt, ce dernier arrivant de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Moutiers-les-Mauxfaits.
- Le 1<sup>er</sup> juin, Jérémie Devin, Anaïs Velay et la sergente Léa Merlet qui a muté de Sainte-Cécile
- Le 1<sup>er</sup> septembre, l'adjudant-chef Michel Quintard a muté de la Roche-sur-Yon.
- Le 1<sup>er</sup> novembre, le sapeur de 1<sup>ère</sup> classe Brice Boutin a muté de la Tranche-sur-Mer.
- Le 1<sup>er</sup> décembre, Tom Lersteau.

Plusieurs agents ont été récompensés pour leur investissement. Fabrice Bocquier a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service et Pierre-Adrien Gérard a reçu la médaille de bronze pour 10 ans de service.



Olivier Hubert a été promu sergent-chef. Edouard Giraudet a été promu sergent. Bertrand Lacaule, Alexandre Colleaux et Julien Chapelain ont été promus caporal. Tiffany Richard et Grégory Borderon ont été promus sapeur de 1<sup>ère</sup> classe.

Merci et félicitations à toutes et tous pour l'investissement donné au bon fonctionnement du centre de secours et au service de la population.

Je me joins à l'ensemble de l'effectif pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur, santé et de réussite pour l'année 2024.

**Lieutenant Régis Bariteau**  
Chef de centre par intérim





## COMITÉ DES FÊTES

Retour sur cette année 2023. Le comité a organisé diverses animations. Outre les traditionnels Rock A Block Winter et Summer (qui sont 2 événements majeurs auxquels nous souhaitons nous consacrer à fond), le comité a aidé au lancement du marché de producteurs Bio à la Chancelière. Cette animation du début juin, a permis de découvrir un coin méconnu de la commune mais au combien bucolique.

La fête des voisins repositionnée au cœur du village affiche notre volonté de rassembler tous les habitants de la commune autour d'un moment familial et convivial.

Toutefois, le comité est à la recherche de nouveaux membres afin de renouveler l'équipe, les idées et à leur laisser le flambeau. En attendant, quelques-uns d'entre nous vont rester pour assurer la permanence de la location de matériel et pour continuer à faire vivre le Café du Dimanche le temps nécessaire. Le reste de l'équipe s'est lancé dans un nouveau projet, celui de créer l'association ROCK A BLOCK. Nous souhaitons longue vie à cette



association et toutes nos bonnes ondes pour poursuivre son chemin et faire sa place dans le paysage musical vendéen.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

**Date à retenir : Fête des voisins le 31 mai**

**Bureau > Président : Mickaël De MARCO**  
**Secrétaire : Grégory MATHE / Trésorière : Stéphanie BOURON**  
**Autre membre : Timothé CANTIN**

## ROCK A BLOCK



**ROCK A BLOCK est né !**

Après 6 années passées sous l'égide du comité des fêtes, le festival ROCK A BLOCK (ou RAB) devient une association à part entière. L'équipe en place, constituée d'anciens membres du comité, poursuit l'aventure lancée en 2018, accompagnée de bénévoles très investis qui ont souhaité s'engager davantage et intégrer la nouvelle association.

L'objectif reste le même : faire découvrir différents styles de

musique rock et métal, mais aussi de passer simplement de bons moments autour de la musique dans une ambiance familiale et conviviale. Nous poursuivons l'organisation de ROCK A BLOCK WINTER et ROCK A BLOCK SUMMER qui seront nos 2 principaux événements de l'année 2024.

L'association ROCK A BLOCK vous souhaite de rester jeune et branché.

**Dates à retenir :**

- Samedi 10 Février 2024 : ROCK A BLOCK WINTER 4<sup>ème</sup> édition
- Samedi 27 Juillet 2024: ROCK A BLOCK SUMMER 5<sup>ème</sup> édition

**Bureau > Président : Jérôme BONNEAU**  
**Vice-président : Romaric CHARIAUD / Secrétaire : Grégory MATHÉ / Secrétaire-adjoint : Freddy BOURON / Trésorière : Claire MATHÉ / Trésorière-adjointe : Mélanie PONDEVIE / Membres : Cyril BERNARD, Pascaline BONNEAU, Stéphanie BOURON, Mickaël DE MARCO, Romain LAMARCHE, Dominique LEFORT, Xavier MALVAUD et Nicolas RAINAUD**

## SOCIÉTÉ DE CHASSE



La société communale de chasse du Girouard a tenu son assemblée générale en date du 3 septembre 2023. Un nouveau bureau a été élu pour la saison 2023/2024, 26 sociétaires composent désormais la société de chasse.

Nos priorités sont toujours la sécurité et le respect de la nature. Le partage des chemins, des sentiers et des routes, avec les autres usagers, reste une question primordiale pour la sécurité de tous.

La société communale de chasse organisera son loto annuel mi-octobre 2024, la date du repas de chasse vous sera communiquée ultérieurement.

La société de chasse remercie tous les propriétaires, les sociétaires et actionnaires ainsi que les membres de la mairie qui contribuent à la bonne marche de notre association.

La société communale de chasse du Girouard vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

**Contact : 06 26 13 71 18**

**Bureau > Président : Jean-Pierre CERINI**  
**Vice-président : Benoît TRAINEAU / Secrétaire : Serge ORDONNEAU / Trésorier : William MESSE / Vice-trésorier : Benjamin BOULIGAND / Membres : Jean-Charles GUILBAUD, Thierry PUIROUX, Philippe LOPEZ, Maxime POTIER**

## CLUB DE L'AMITIÉ

Notre association regroupe environ 60 personnes, de 70 à 89 ans. Certains sont originaires de la commune, d'autres sont arrivés plus récemment. Nous avons plaisir à nous rencontrer pour des moments de détente.

Nous nous retrouvons, tous les 15 jours, le mercredi de 14h30 à 18h, pour jouer aux cartes ou à des jeux de société, dans la salle de sports. Et au cours de l'année, des sorties et des animations sont organisées.

Par exemple en 2023 :

- Une sortie au Poucton – Le Fenouiller pour assister à un spectacle, « la Noce Maraîchine », où nous avons retrouvé avec plaisir la tradition des noces vendéennes dans le marais
- Le 14 septembre, pêche à Damgan ; nous avons pêché des huîtres
- A la fin juillet, pique-nique chez Gilles et Colette Elineau, aux Mottes : jeux de cartes, de pétanque et de palets ont animé cette belle journée d'été
- Et pour terminer l'année, le 6 décembre, repas à la salle socio-culturelle

Pour l'année 2024, nous allons renouveler la plupart des actions.

La communication vous parviendra prochainement. Si vous avez plus de 65 ans et que vous avez envie de partager des bons moments de loisirs, vous pouvez venir nous rejoindre.

L'assemblée générale est prévue le 18 janvier 2024. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone.

**Contacts : Lucette Bouron, Présidente 02 28 85 09 33 - Gilles Elineau, Trésorier 02 51 05 65 08**

**Bureau** ➤ **Présidente : Lucette Bouron**  
**Secrétaire : Auguste GRIT / Trésorier : Gilles ELINEAU / Effectif : 60**



## L'ÉLAN GIROUARDAIS



L'Élan girouardais est une association d'environ 80 membres qui a pour objectif de dynamiser et de fédérer les habitants de la commune (et des communes voisines) à travers le sport. Nous proposons plusieurs activités :

- La gym avec un coach diplômé (référente Jocelyne Mathé 06 10 37 67 35) : le lundi 9h30 / le mercredi 20h.
- La marche (référente Marithé Bonneau 06 87 34 29 51) : le jeudi 9h / le dimanche 9h.
- Le running/Trail (référent Julien Trichet 06 88 77 54 40) : le mercredi 19h / le dimanche 9h.

Il reste des places dans toutes les commissions donc n'hésitez pas à contacter les référents ou référentes.

Le 14 Juillet nous organisons de nouveau le trail de la Ciboule : une course qui gagne en participants chaque année. Cette épreuve permet de réunir les amoureux de la nature et des sentiers dans un cadre propice à la pratique du Trail et de la randonnée.

Nos Élans sont allés cette année à Millau pour participer à une course très réputée « les Templiers ». Il y avait plusieurs courses ce week-end-là et chacun a pu se challenger à la hauteur de ses capacités. Avec une vingtaine d'Élans, notre association était

dans le top 5 des clubs les plus représentés de Vendée (faisant ainsi jeu égal avec des communes plus importantes). Reste que ce week-end a été avant tout une réussite humaine où chacun a pu faire plus ample connaissance avec les uns et les autres et partager d'agréables moments. A refaire donc...

Dates à retenir :

- 12 janvier : conférence (avec Guillaume Jourdain de Kiné Sport Santé) sur le thème « courir mieux et sans se blesser »
- 14 juillet : Trail de la Ciboule
- 5 octobre : concours de belote
- 1<sup>er</sup> décembre manifestation sportive pour le Téléthon à confirmer

L'Élan girouardais vous souhaite une belle année 2024, qu'elle soit remplie de jolis souvenirs.

**Contact : lelangirouardais@gmail.com**

**Bureau** ➤ **Président : Jérôme BONNEAU**  
**Vice-président : Julien Trichet / Trésorière : Jocelyne Mathé / Trésorière-adjointe : Marithé BONNEAU / Secrétaire : Lucie JOSLAIN / Secrétaire-adjoint : Mickael CIRE / Membres : Yvanna BRIGHENTI, Aurélie MILLIOT, Pascaline BONNEAU, Clémentine CHAIX, Chloé BAUDOUIN**





## UNC - AFN SOLDATS DE FRANCE



Le 21 février 1932, la première assemblée générale forme, entre les Anciens Combattants de la guerre 1914-1919, de Girouard, une section dite « **Section de l'Union Nationale des Combattants du Girouard** » (article 1<sup>er</sup> des statuts). Le Bureau est composé d'un Président : J.B. HUET, de deux Vice-Présidents : A. MUZARD et E. BELLIER, d'un Secrétaire : M. DURAND, d'un Secrétaire-Adjoint : H. CHARRIAU, d'un Trésorier : Ph. THIBAudeau et d'un Trésorier-Adjoint : E. CHOTARD. Ses créateurs ont eu à cœur de faire vivre les commémorations à la mémoire de leur compagnons tombés au front.

L'arrivée des combattants de 39-45, de ceux de la guerre d'Algérie, l'intégration des personnes engagées dans l'armée, ceux ayant fait leur service militaire, les pompiers, les gendarmes, ont fait évoluer le nom de l'association aujourd'hui dénommée : UNC – Soldats de France.

Notre association est très ancienne pourtant sa mission reste d'actualité : « **La transmission de la mémoire de nos anciens pour conserver et faire vivre le lien intergénérationnel** ».

En 2023, nous avons, à nouveau, perpétué cette mission par l'organisation des cérémonies de commémoration le 8 mai et le 11 novembre. Au cours de cette dernière, nous avons procédé au remplacement de notre drapeau UNC-AFN (Algérie). L'ancien avait été mis en service en 1969 et il était abîmé. Par notre participation au congrès départemental en juin, nous témoignons de notre solidarité avec toutes les associations de Vendée. L'organisation d'une grillade au mois

d'août fût un moment de convivialité très apprécié des adhérents.

**L'objectif de notre association est moderne et universel : « Œuvrer au maintien de la paix par la transmission de la mémoire collective ».**

Pour que notre association poursuive sa mission, elle se doit de recruter de nouveaux adhérents perpétuant le devoir de mémoire. Si vous partagez ces valeurs, si vous avez envie de participer, nous serons heureux de vous accueillir et de contribuer ensemble à un avenir plein d'espoir pour nos enfants.

**Bureau > Président :** Maurice GANACHAUD

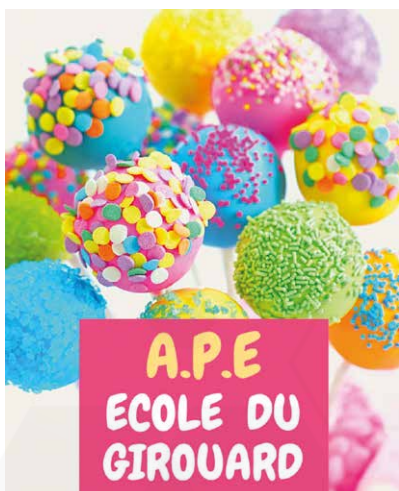
**Vice-Président :** Louis GRIT / **Secrétaire :** Michel CHAIGNE

**Trésorier :** Maurice GANACHAUD / **Trésorier-adjoint :** Thomas ROUILLIER / **Autres :** Marcel BOUDIN, Auguste PAPINEAU

**Effectif :** 42



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Les fonds récoltés sont directement profitables aux enfants car ils subventionnent les projets ou les besoins proposés par les enseignants.

Les parents peuvent apporter leur contribution régulièrement (en assurant une fonction au sein de l'APE) ou ponctuellement en

L'APE réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants; en organisant différentes manifestations ou actions.

Les fonds permettent de financer des projets d'école ou l'aménagement des locaux, de la cour de récréation.

aidant à diverses actions.

C'est l'occasion pour vous, parents, de participer à l'amélioration des conditions d'éducation de votre progéniture !

**Projets pour l'année 2024 :**

- Vente de chocolats de Pâques : distribution le vendredi 29 mars
- Soirée Comedy Club : samedi 16 mars
- Chasse aux œufs de Pâques + vente de pizzas : samedi 30 mars
- Fête de l'école : samedi 29 Juin

**Contact :** [ape.ecoledugirouard@gmail.com](mailto:ape.ecoledugirouard@gmail.com) / 06 07 30 66 31

**Bureau > Président :** Jérémy GUILLOU

**Vice-présidente :** Charlotte PAPIN / **Secrétaire :** Florise

**PRAUD / Vice-secrétaire :** Sophie PROUST / **Trésorier :** Warren PAPIN / **Vice-trésorier :** François BEIGNON / **Membres :**

Mathieu TESSON, Xavier MALVAUD, Romain LAMARCHE, François et Fanny NICOLAIZEAU, Geoffrey CYFFKA, Camille GERARDIN CHAUCHIS, Mathilda BATTEUX, Martin Aude DIRR, Claire MATHÉ, Cathy MÉZIÈRE, Salomé BLANLOT

## ENTENTE SPORTIVE GROSBREUIL GIROUARD



L'Entente Sportive Grosbreuil Girouard poursuit, chaque année, sa structuration afin d'assurer son développement. Cette année, c'est principalement au niveau de l'école de football que les efforts ont été engagés. En effet, un nouveau responsable, Med HAMMAD, éducateur diplômé, a été nommé pour assurer les entraînements des catégories jeunes de U6 à

U13, faisant ainsi profiter au club de son expérience et sa connaissance footballistique. Le club a également engagé, en service civique, Stanislas ANDRÉ qui assure, avec Med, les entraînements de nos jeunes ainsi que l'encadrement et accompagnement de l'équipe U13.

Au niveau des équipes seniors, un nouvel entraîneur a également été nommé : Julien DEMARCONNAY, ayant joué une grande partie de sa carrière aux Sables d'Olonne, il entraînait auparavant au sein du club de l'ES Brétignolles-Brem. L'équipe futsal quant à elle a terminé, au terme de la saison dernière, à la deuxième place de la division 2, ce qui lui permet d'évoluer au premier niveau départemental cette saison.

Pour poursuivre son développement, le club est encore à la recherche de joueurs dans toutes les catégories et plus particulièrement au sein de l'école de football. Si vous ou votre enfant souhaitez essayer la pratique du football, il est possible de venir faire des essais lors des entraînements en fonction de vos années de naissance :

- 2017-2018 > mercredi : 13h30-14h30 / samedi : 10h-11h
- 2015-2016 > mercredi : 14h30-16h / samedi : 10h-11h
- 2013-2014 > mercredi : 14h30-16h / vendredi : 18h15-19h15
- 2011-2012 > mercredi : 16h-17h30 et vendredi 18h15-19h15



- 2009-2010 > mercredi : 18h-19h30 et vendredi 18h15-19h30 (la Mothe-Achard)
- 2006-2008 > mercredi : 19h30-21h (Sainte-Flaive-des-Loups) et vendredi 19h15-20h30 (la Chapelle-Achard)
- Seniors Herbe (D1, D3, D5) > mardi 19h30-21h et vendredi 19h30-21h
- Seniors Futsal (D1) > lundi 21h-22h30

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles afin d' étoffer l'accompagnement des jeunes lors des entraînements ou des matchs, ainsi que l'arbitrage des matchs de jeunes ou de seniors ou tout autre poste. N'hésitez pas à vous manifester auprès de Régis THOMAZEAU au 06 36 31 25 45.

Le bureau du club est représenté par Jean-Luc GROSSIN, président, accompagné par Régis THOMAZEAU, vice-président, de Jean-François HILLAIRET (secrétaire) et Thomas HILLAIRET (trésorier). Les différentes commissions (sportives, événements, sponsoring, équipements et communication) organisent, animent et font vivre le club.

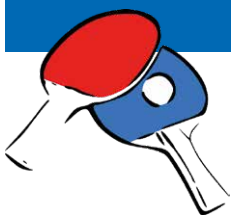
L'ESGG est présent sur différents supports de communication, que ce soit sur Facebook, Instagram, mais aussi sur son nouveau site Internet. Suivez les actualités sur ces différents supports grâce au lien suivant : <https://linktr.ee/esgrosbreuilgirouard>

Le club de l'Entente Sportive Grosbreuil Girouard vous souhaite une très belle et enrichissante année 2024.

**Bureau > Président :** Jean-Luc GROSSIN  
**Vice-Président :** Régis THOMAZEAU / **Secrétaire :** Jean-François HILLAIRET / **Trésorier :** Thomas HILLAIRET  
**Effectif :** 141



## PONGISTES SPORTIFS GIROUARDAIS



Cette année, le club des Pongistes Sportifs Girouardais réunit 12 licenciés.

Nous avons débuté la saison 2023/2024 avec 1 équipe qui évolue en division 4 du championnat départemental. Le club

espère faire 2 équipes pour la deuxième phase, en complétant son effectif.



Les matchs se déroulent le dimanche matin à partir de 9h et sont ouverts au public, ainsi que les entraînements qui ont lieu le mardi et le jeudi soir.

Tous les membres du club tiennent à remercier leurs sponsors pour les nouveaux maillots et la nouvelle veste.

Les Pongistes Sportifs Girouardais mettent du cœur à faire vivre ce club dans une ambiance festive et dynamique, alors n'hésitez pas à venir nous encourager, et pourquoi pas participer en prenant une licence, votre présence sera toujours la bienvenue.

Pour conclure, tous les membres du club des Pongistes Sportifs Girouardais se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2024.

**Contacts :** Tony BOUVET, Président, 06 86 30 00 46  
Christophe ROSTANT, Secrétaire, 06 61 15 09 65

**Bureau > Président :** Tony BOUVET  
**Secrétaire :** Christophe ROSTANT / **Trésorier :** Mathieu SALOMON

## PAROISSE « NOTRE DAME DES ACHARDS »

### Communauté du Girouard

La communauté du Girouard fait partie de la paroisse Notre Dame des Achards (qui correspond à peu près à la Communauté de Communes du Pays des Achards).

L'abbé Roland Gautreau, dessert Nieul-le-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups et Le Girouard ; il réside à Nieul-le-Dolent (Tél. du presbytère : 02 51 07 90 62, avec répondeur). Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr

### Des permanences sont assurées dans les presbytères de :

- Nieul-le-Dolent : le samedi de 10h30 à 12h
- Sainte-Flaive-des-Loups : le mardi de 10h30 à 11h30.

En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul-le-Dolent et laisser un message si le prêtre est absent.

### Lieux et horaires des messes

Les messes sont célébrées le dimanche matin, à 10h30 dans l'une des églises (Nieul-le-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups ou le Girouard) et à la Mothe-Achard à 11h. Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.

### Indications pratiques concernant certaines demandes paroissiales

#### Baptême :

- Pour les enfants de 0 à 3 ans, les inscriptions se font dans les presbytères au moins deux mois avant la date prévue par la famille. Pour les enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême. Il y a un dimanche de baptêmes par mois, dans l'une des églises.
- Pour les enfants en âge scolaire, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.
- Pour les jeunes et les adultes, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

**Catéchèse :** Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

**Première communion :** elle se célèbre après 2 années de catéchèse. Elle a lieu en CM1.

**Mariage :** Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend des rencontres avec d'autres couples et deux ou trois rencontres avec le prêtre ou le diacre qui célébrera le mariage.

**Sépulture :** Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'horaire de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.

**Contact de la paroisse :**  
lamotheachard@diocese85.org

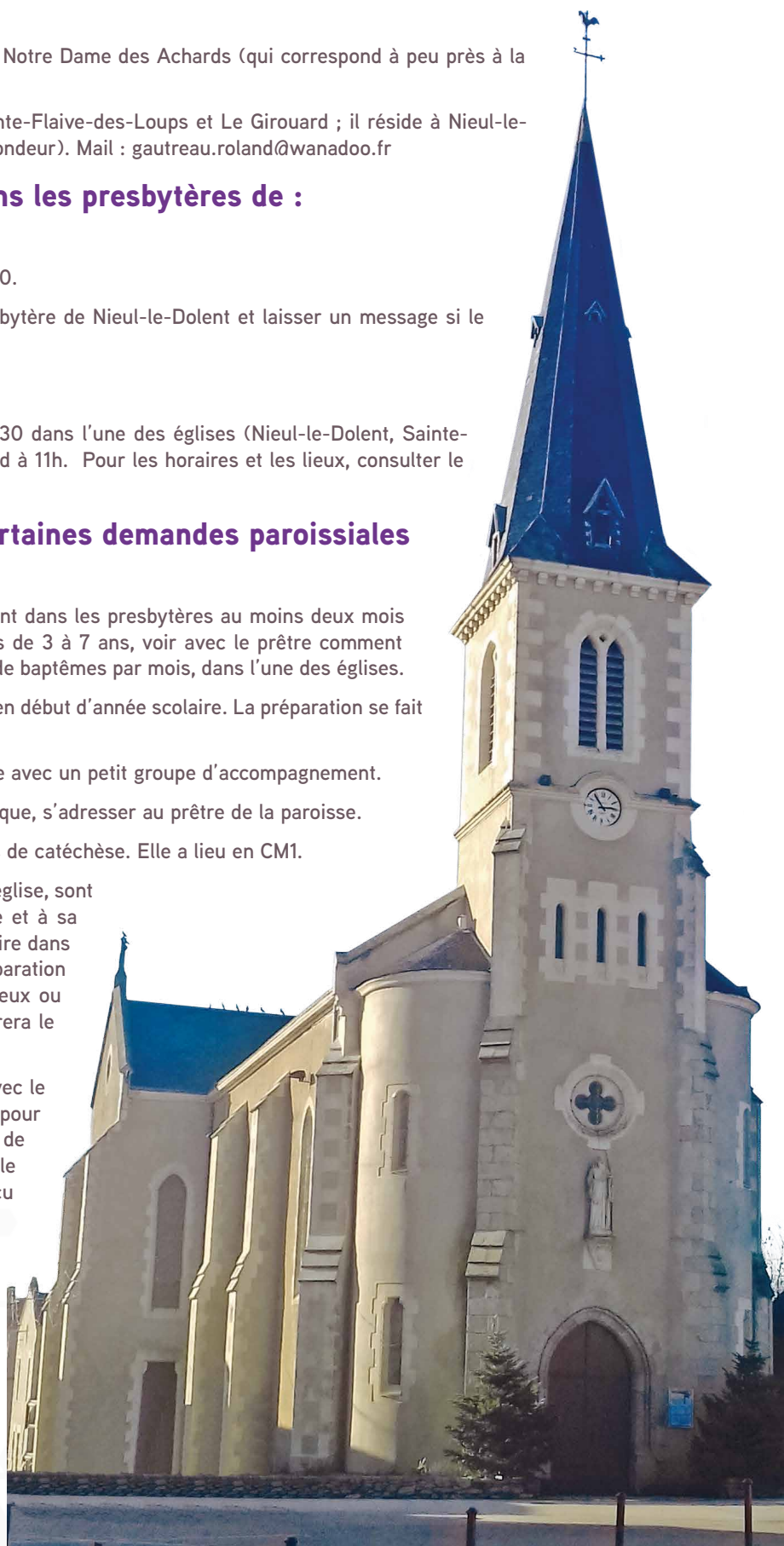
### Dates des messes 2024 sur la commune du Girouard

Dimanche 11 février - Dimanche 17 mars

Dimanche 14 avril - Dimanche 26 mai

Dimanche 23 juin - Dimanche 28 juillet

Jeudi 15 août (Assomption)





# Rendez - VOUS

## JANVIER

- > **VEN 5** : Vœux du Maire
- > **VEN 12** : Conférence « Courir sans se blesser » – L'Élan Girouardais
- > **SAM 27** : Repas des aînés – Municipalité

## FÉVRIER

- > **SAM 03** : Concours de belote – ESGG
- > **SAM 10** : ROCK A BLOCK Winter – Rock A Block

## MARS

- > **SAM 16** : Soirée Comedy Club – APE
- > **SAM 30** : Chasse aux œufs + vente de pizzas – APE

## MAI

- > **MER 08** : Commémoration de la fin de la guerre 39-45 – UNC
- > **VEN 31** : Fête des voisins – Comité des Fêtes

## JUIN

- > **DIM 2** : Marche gourmande – ESGG
- > **SAM 29** : Fête de l'école – APE

## JUILLET

- > **DIM 14** : Trail de la Ciboule – L'Élan Girouardais
- > **SAM 27** : ROCK A BLOCK SUMMER – Rock A Block

## SEPTEMBRE

- > **SAM 21** : Journées Européennes du Patrimoine

## OCTOBRE

- > **SAM 5** : Concours de belote – L'Élan Girouardais
- > **JEU 31** : Halloween – APE

## NOVEMBRE

- > **LUN 11** : Commémoration de la fin de la guerre 14-18 – UNC

## DÉCEMBRE

- > **SAM 01** : Téléthon – L'Élan Girouardais
- > **VEN 13** : Arbre de Noël – APE



## LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

### Les particuliers

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

| DURÉE               | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---------------------|---------|--------------|
| 1 jour              | 300€    | 450€         |
| Jour supplémentaire | 150€    | 250€         |

### Les associations

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

|                                          | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|------------------------------------------|---------|--------------|
| Manifestation lucrative                  | 250€    | 500€         |
| Manifestation non lucrative avec cuisine | 50€     | 250€         |
| Manifestation non lucrative sans cuisine | Gratuit | 250€         |



## LOCATION DE LA SALLE DU HAUT DU CHÂTEAU GAILLARD

### Les particuliers

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

| DURÉE               | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---------------------|---------|--------------|
| 1 jour              | 150€    | 200€         |
| Jour supplémentaire | 100€    | 100€         |

### Les associations

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

| DURÉE                       | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|-----------------------------|---------|--------------|
| Manifestation lucrative     | 80€     | 150€         |
| Manifestation non lucrative | Gratuit | 100€         |

Nota : la première manifestation à but lucratif est gratuite pour les associations communales.

### Modalités de réservation

Nous vous invitons à contacter Delphine au **02 51 98 93 84** (du lundi au vendredi de 10h à 12h15, mercredi et vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h15 à 12h30) ou par mail à [location.salle@legirouard.fr](mailto:location.salle@legirouard.fr) afin de vérifier la disponibilité.

## LOCATION DE MATÉRIEL (COMITÉ DES FÊTES)

| MATERIEL                                                    | NOMBRE À DISPOSITION | TARIF DE LOCATION | CAUTION         |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|
| Barnum de 3 x 3m                                            | 2                    | 30 €              | 200 € l'unité   |
| Barnum de 6 x 3m                                            | 2                    | 45 €              | 300 € l'unité   |
| Mange-debout                                                | 6                    | 5 €               | 30 € l'unité    |
| Table de 3m + 2 treteaux + 2 bancs                          | 26                   | 3 €               | Forfait de 50 € |
| Banc seul                                                   | 52                   | 0,50 €            |                 |
| Percolateur (100 tasses ou 60 tasses)                       | 3                    | 5 €               |                 |
| Bain-marie électrique                                       | 2                    | 5 €               |                 |
| Réchaud au gaz <sup>1</sup>                                 | 3                    | 5 €               |                 |
| Plateau                                                     | 180                  | 0,10 €            |                 |
| Pichet alu                                                  | 9                    | 0,30 €            |                 |
| 1 lot de 20 couverts + 20 assiettes + 20 verres + 20 tasses | 6 lots               | 20 €              |                 |
| 1 lot de 20 couverts <sup>2</sup>                           | 6 lots               | 6 €               |                 |
| 1 lot de 20 assiettes                                       | 6 lots               | 6 €               |                 |
| 1 lot de 20 verres                                          | 6 lots               | 6 €               |                 |
| 1 lot de 20 tasses                                          | 6 lots               | 6 €               |                 |

<sup>1</sup> non fourni sauf pour associations du Girouard / <sup>2</sup> couverts = couteau + fourchette + petite cuillère

## Précisions

- Ces tarifs s'appliquent aux locations effectuées par tous particuliers du Girouard ou de ses environs, et par les associations extérieures à la commune.
- Pour les associations du Girouard, le matériel est mis gratuitement à disposition.
- Un chèque de caution sera exigé pour toute mise à disposition de matériel (gratuite ou payante).

## Contacts :

Réservation de matériel : Grégory MATHÉ - 06 14 21 69 65

## LOCATION DE MATÉRIEL (MAIRIE)

### Location Barnums (pour 2 jours)

Disponibilité de 4 barnums (2 de 3 x 3m et 2 de 6 x 3m)

|              | Associations du Girouard | • Particuliers (Le Girouard et extérieur)<br>• Associations extérieures |
|--------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Barnum 3 x 3 | Gratuit avec caution     | 30 € l'unité + 300 € caution                                            |
| Barnum 6 x 3 |                          | 45 € l'unité + 450 € caution                                            |

## Modalités de réservation

Nous vous invitons à contacter Delphine au **02 51 98 93 84** (du lundi au vendredi de 10h à 12h15, mercredi et vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h15 à 12h30) ou par mail à [location.salle@legirouard.fr](mailto:location.salle@legirouard.fr) afin de vérifier la disponibilité.



## Carte nationale d'identité et passeport

Pour l'obtention ou le renouvellement des cartes d'identité et passeports, il est nécessaire de prendre contact avec une mairie équipée de dispositifs numériques de prise d'empreintes digitales\*. Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie des Achards (02 51 38 60 49), des Sables-d'Olonne (02 51 23 16 00) ou de La Roche-sur-Yon (02 51 47 47 47) afin d'obtenir un rendez-vous\*\*.

\*Anticipez vos démarches administratives car délai d'obtention long.

\*\*Le passeport est aujourd'hui obligatoire pour se rendre au Royaume-Uni.

## Certificat d'immatriculation

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : [immatriculation.ants.gouv.fr](https://immatriculation.ants.gouv.fr)
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture

## Recensement et JDC

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...). Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

## PACS

Le Pacte Civil de Solidarité peut se conclure dans la mairie du lieu de résidence de la commune ou chez le notaire. La démarche en mairie est gratuite.

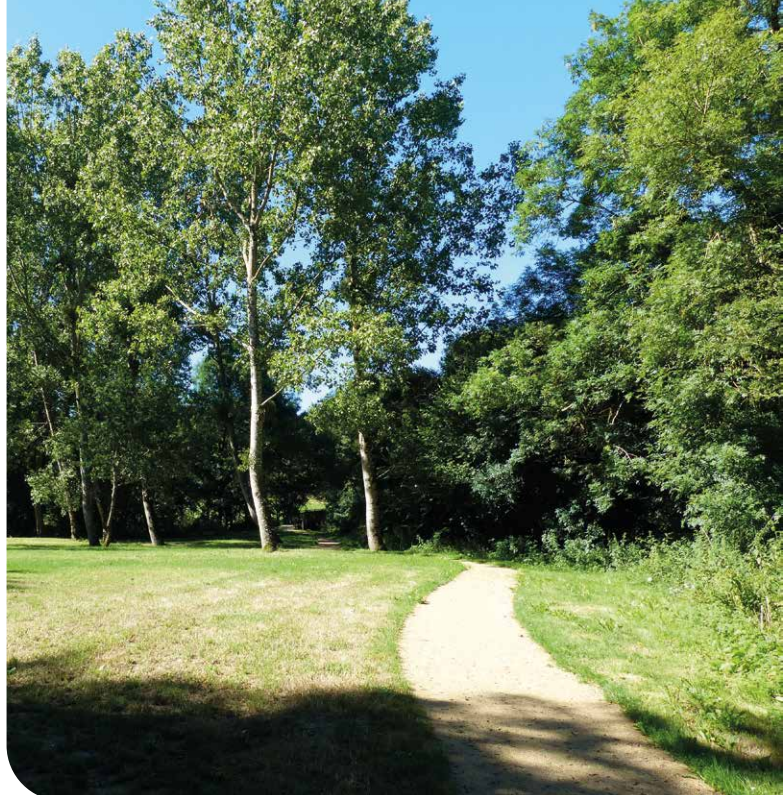
## Lutte contre les nuisibles

**Chenilles processionnaires du pin** : Depuis 2019, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien sur sa propriété a changé : plus besoin de s'inscrire en mairie, il suffit de se connecter au site [www.polleniz.fr](https://www.polleniz.fr) pour en faire la demande, avant le 30 septembre. L'intervention se déroulera à partir du mois de septembre et jusqu'en début d'année.

**Frelons asiatiques** : La destruction des frelons asiatiques sur notre territoire est prise en charge par la Communauté de Communes. Dès la découverte d'un nid :

- le signaler en mairie ou à la Communauté de Communes.
- le nid sera expertisé et détruit (le demandeur sera averti de l'intervention) par une entreprise habilitée.

*Nota : Les frelons européens ne sont pas concernés par cette prise en charge.*



## Divagation des animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter toute atteinte à la tranquillité du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est important de tenir son chien en laisse. Il est interdit de laisser son chien errer sur la voie publique. Pensez à renforcer vos clôtures si ce dernier a tendance à fuguer. La divagation d'un chien est passible d'une contravention de 150 euros et met en péril la sécurité de chacun. (art. L211-19-1 du Code rural).

## Un rappel du savoir-vivre

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son compagnon à quatre pattes s'expose à une contravention à minima de 35 €.

Faire preuve d'un peu de civisme, un geste simple qui permet à tous de marcher en toute tranquillité, sans avoir les yeux rivés sur ses pieds !



## Elections européennes 2024



Les électeurs seront appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire les représentants français. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **vendredi 3 mai 2024** (en ligne sur le site [servicepublic.fr](https://servicepublic.fr) ou via le formulaire papier disponible en mairie). Pour rappel, le bureau de vote se situe à la salle Socio-Culturelle.

## MAIRIE

1 rue du Stade  
02 51 46 61 56  
mairie@legirouard.fr  
www.legirouard.fr  
f Mairie du Girouard

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 / Mercredi : 14h à 17h  
1<sup>er</sup> vendredi du mois : 14h à 17h

**Service communication :**  
06 02 06 02 63 / a.ravon@legirouard.fr

## BIBLIOTHÈQUE

Impasse Château Gaillard  
www.bibliothequesdesachards.net  
02 51 98 93 84

## COMMUNICATION

### Agence postale

Impasse Château Gaillard  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h15.  
Samedi de 9h15 à 12h30.  
Vendredi de 14h à 17h.

**Rappel des levées du courrier**  
Du lundi au samedi : 11h.  
02 51 98 93 84

### Presse

**Tous les jours :** vente du Journal Ouest-France (1€30 et 1€55 le vendredi)

**Tous les jeudis :** vente du Journal des Sables (1€70)

**Tous les mois :** vente du Sans-Culotte (4€)

### Presse locale

**Ouest-France :** Gérard MERIEAU  
06 16 31 27 76  
garnachou@gmail.com

**Journal des Sables :** Thierry VRIGNON  
07 68 17 30 90 / jds.vrignon@free.fr

## ENFANCE

### Ecole Pierre Marie Louis Panetier

24 rue du Stade  
02 51 46 64 06  
ce.0850327u@ac-nantes.fr

**Directrice :** Bettina PONTOIZEAU

### Accueil périscolaire

26 rue du Stade - 02 51 98 12 05

## VIE INTERCOMMUNALE

### Communauté de Communes du Pays des Achards

2 rue Michel Breton - ZA Sud-Est  
CS 90116 - 85150 LES ACHARDS  
02 51 05 94 49

contact@cc-paysdesachards.fr  
www.cc-paysdesachards.fr

### Office de Tourisme du Pays des Achards

56 rue Georges Clemenceau  
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS  
02 51 05 90 49  
contact@achards-tourisme.com  
www.achards-tourisme.com

### France Services du Pays des Achards

2 impasse de l'Atlantique - ZA Sud  
85150 LES ACHARDS  
02 72 78 11 50  
france.services@cc-paysdesachards.fr

## SERVICES SOCIAUX

### Assistante sociale et PMI

**Centre Médico-social**  
Place du Général de Gaulle  
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS  
02 28 85 76 20

### ADMR

Espace Michel Breton - 17 Place Michel Vrignon - La Mothe-Achard  
85150 LES ACHARDS  
02 51 20 31 77

### ADILE DE VENDÉE

33 rue de l'Atlantique  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
02 51 44 78 78

### Conciliateur

Permanence le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi après-midi de chaque mois à la Maison France Services sur rendez-vous.

Jean-Yves SUPIOT - 07 88 45 95 63  
suptiot@me.com

## SANTÉ

### Infirmière à domicile

Cécile GUILLOTEAU : 07 88 27 15 47  
cabinetinfirmiercecile85150@gmail.com

### Médecin de garde



### Pharmacies (3237)

Grosbreuil : 02 51 22 64 27  
Sainte-Flaive-des-Loups : 02 51 34 00 16  
Nieul-le-Dolent : 02 51 07 91 94  
La Mothe-Achard : 02 51 38 60 12

### Hôpitaux

Hôpital Olonne-sur-Mer - 02 51 21 85 85

Hôpital La Roche-sur-Yon - 02 51 44 61 61

Hôpital Mazurelle - 02 51 09 72 72

Clinique Saint Charles La Roche-sur-Yon  
02 51 44 44 44

Clinique Porte Océane Olonne-sur-Mer  
02 51 21 15 15

## NUMÉROS D'URGENCE





*Journées  
Européennes  
du Patrimoine*  
**2023**



© Simon Beurrier

**APPEL AUX  
BÉNÉVOLES POUR LA  
RÉHABILITATION DE LA LOGE**

Se renseigner auprès du secrétariat de la Mairie



© Julien Gazeau



**PAYS**



**DES ACHARDS**  
chaque jour à vos côtés